



CUMA 

GRAND EST
LA PUISSANCE DU GROUPE

Guide
d'accompagnement
des projets collectifs
en circuit court

Introduction

Dans un contexte de développement croissant des projets en circuit court, la FR Cuma a souhaité établir en lien avec la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) un guide d'accompagnement de ces projets.

Le guide d'accompagnement est principalement destiné à :

- Des animateurs de collectifs agricoles (par exemple de CUMA)
- Des leaders de structures qui jouent un rôle de coordination et d'impulsion

Il a pour but de favoriser l'émergence des projets collectifs en circuit court sur les territoires et l'accompagnement de ces projets jusqu'à leur concrétisation.

Grandes étapes

1

Constitution du groupe à partir d'une problématique

- Réunion de présentation et d'échanges avec les participants

2

Emergence des objectifs

- Réunion d'approfondissement des choix, des objectifs, identification des partenaires du projet

3

Approfondissement des connaissances

- Organisation de visites d'étude de journées et réunions techniques. (coût de revient, prix de vente, stratégie de communication etc).

4

Engagement dans le projet

- Définition finale du projet, élaboration du plan d'action

5

Cohésion de groupe
- durant toute l'émergence -

- Exemple : Journée d'échanges avec le groupe, visite de quelques exploitations des membres pour en comprendre le fonctionnement / temps de dégustation des produits des membres

Mise en pratique de l'offre d'accompagnement



Remonté(s) de problématique(s) territoriale(s) ou agricole(s)



Réunion de construction de groupe



Emergence des besoins



Emergence des solutions / projets



Réunion(s) d'approfondissement des connaissances




Engagement dans le projet

Pistes d'améliorations

Cette offre d'accompagnement a pour but d'être adaptée et adaptable à chaque groupe suivi. Seulement, quelques attentions sont à prendre en compte :


Adaptation de l'offre



Formation des groupes hors cadre collectif



Méconnaissance juridique



Absence de retour d'expérience

Solutions proposées

Améliorer la cohésion de groupe et éviter l'opportunisme individuel :

- Intégration d'animation de groupe durant les réunions
- Organisation de journées conviviales en lien avec le projet étudié
- Etablir les rôles et les responsabilités de chaque membre du groupe

Approfondir les possibilités juridiques et choisir le statut le plus approprié

Communiquer régulièrement sur les actions entreprises et les réalisations de projet dans les différents canaux de communication

Projet d'installation de distributeurs à casiers collectifs mutualisés

Les choses à prendre en compte : la saisonnalité, l'adaptation de la température des casiers en fonction des conditions climatiques, les mesures de sécurité (dépendantes de l'emplacement des distributeurs, des communes, de la présence d'une route, de la surveillance de l'installation : caméra vidéo, fermeture programmée...).

Facteurs de succès

- Emplacement passant
- Présence d'un parking
- Diversité des produits
- Communication

Différents prestataires

- ADS Drive
- FILBINGS
- Le Casier Français
- Providif
- Natur o Frais

Les financeurs possibles

- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
- Conseil Régional
- Conseil Départemental
- Les fonds LEADER
- Les communautés de communes / Agglomération

Réflexions pour que le projet fonctionne

- Organisation de la logistique : du champs à l'assiette
- Etude du temps nécessaire à la gestion des distributeurs.

Pour plus de renseignements sur les modalités techniques et les clés de réussite d'une installation de distributeurs, rendez-vous sur le site de la Chambre d'Agriculture de la Meuse [ici](#) ou renseignez-vous auprès de votre conseiller Diversification dans votre chambre d'Agriculture départementale ou régionale.

Remerciements

Merci à Hélène HERTGEN, directrice de la FR Cuma Grand Est, aux équipes et notamment le service Innovation représentée par Rachel LAURENT ainsi que la DRAAF ayant rendu possible la réalisation et la diffusion de ce guide d'accompagnement.

Ce document a été rédigé par Marie MENARD, chargée de mission Innovation et mis en page par Fanny BAUER, chargée de communication à la FR Cuma Grand Est.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT**

Direction Régionale de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt
76 Avenue André Malraux
57000 METZ
tel : 03 55 74 11 00

**PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
TERRITOIRES
EN ACTION**



FR CUMA Grand Est
82 boulevard de la Moselle
54340 POMPEY
tél : 03 83 54 31 24

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

